



# Le C'est-à-Dire!



Journal de l'association

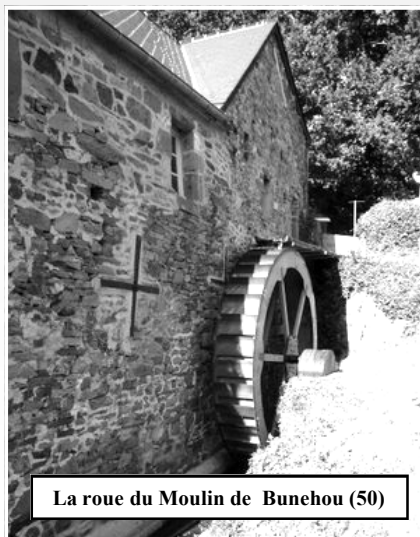
Régionale des Amis des Moulins de Basse-Normandie

Décembre 2010 N° 41 - 10<sup>e</sup> année

## Bonnes fêtes

### Sommaire

- Promenade dans le Nord Cotentin (50) 2
- Le moulin de Gouville retrouve ses ailes 2
- Lettre-pétition au ministère de l'écologie, de l'énergie et du développement durable 3
- Les Amis des moulins tiennent stands 4
- Histoire du moulin de la Flagère (14) 5
- Bricqueville-sur-Mer et ses moulins (50) 6
- Lectures 7
- En feuilletant la presse Normande 8



La roue du Moulin de Bunehou (50)

### Éditorial

Chers Amis,

Comme vous le savez, nous avons perdu notre siège social à Brouains, suite à une décision de la Communauté de communes de Sourdeval qui a abandonné la gestion de l'écomusée. Cette décision a été si rapide que nous avons été pris au dépourvu...

Mais le hasard a bien fait les choses. A la lecture de notre bulletin *Le C'est-à-Dire !*, Francis Rolland, sur le point de publier l'ouvrage sur les industries anciennes de la région de Condé-sur-Noireau dont il est l'auteur, en contact avec Annie Bouchard suite à ses recherches, nous a proposé une piste. Après concertation, une rencontre avec Monsieur Pascal Allizard, Maire de Condé-sur-Noireau et Président de la Communauté de Communes, conseiller général, a été organisée. Tout de suite, il a accepté de recevoir notre association, ses réunions, ses archives, et son fonds documentaire; et son siège social... Nous avons ensuite rencontré son secrétariat, avec qui nous avons analysé nos besoins. Nous sommes dans l'attente d'un courrier officiel qui précisera leurs engagements et permettra ainsi d'établir une convention entre nous.

La directive européenne qui demande un bon état écologique des rivières en 2015 risque d'accélérer les décisions administratives prises unilatéralement, sans concertation et sans tenir compte des réalités locales. Déjà mon éditorial de décembre 2009 attirait votre attention sur ces problèmes.

Je voudrais une nouvelle fois faire appel à vous Chers Amis. Vous souhaitez conserver, l'environnement et les retenues d'eau de vos moulins, il en existe plus de 500 en Basse-Normandie. Actuellement de nombreuses initiatives souhaitent les voir disparaître et vous n'êtes pas à l'abri d'une décision administrative vous obligeant de détruire vos seuils. Privés de leurs seuils vos moulins, dans l'incapacité d'utiliser l'énergie hydraulique, ne seront plus des moulins. Il serait souhaitable que plusieurs d'entre nous participent aux différentes réunions pour retarder le processus engagé et demander une véritable gestion coordonnée de nos rivières. Ainsi nous sauvegarderons ce patrimoine auquel nous tenons tant et qui assure des fonctions positives sur nos rivières, contrairement à ce qu'on lit et qu'on entend.

Chers Amis, je suis à votre disposition pour vous donner toutes les informations sur les prochaines réunions si vous souhaitez vous joindre à moi.

Rendez-vous à la prochaine AG du 26 mars 2011, qui se tiendra cette année dans le Calvados, à Condé-sur-Noireau, comme il se doit !

Au nom de tout le Conseil d'Administration, je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos proches de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes meilleurs vœux.

Serge Caprais

Président de l'ARAM Basse-Normandie

### Agenda

- Assemblée générale de l'ARAM-BN 26 mars
- Assemblée générale de l'ARAM-HN 3 avril
- Congrès FFAM se tiendra dans le Jura les 29 avril, 1 et 2 mai 2011
- Journée des moulins le 19 juin 2011 (dossiers à renvoyer avant le 31 mars)